

Probleme avec un garagiste

Par vanessa66, le 16/05/2018 à 13:48

bonjour,

suite à un garagiste malhonnete je me retrouve au tribunal pas d aide juridictionnelle pas de protection juridique,la totale

mon avocat me prend 1000e ht 150e ht frais dossier et d autres frais présentation tribunal etcetc jusque là je me dis ok

puis elle m annonce qu il faudra surement une expertise sur la voiture qui couterait 2000 à 3000e

je me pose la question de savoir si c'est bien le prix d une expertise et si çà vaut le cout de me battre pour une voiture à 2000e

merci de bien vouloir me renseigner

Par morobar, le 16/05/2018 à 16:20

Bonjour,

En principe c'est le demandeur qui avance les frais d'expertise ou du moins consigne une provision, et c'est celui qui succombe au procès qui les paie ou les rembourse.

Le prix ne parait pas extraordinaire selon ce qui se pratique, mais je suis bien de votre avis que c'est largement excessif.